

Procès – Verbal du Conseil d'Administration du 14.09.2018 de 17H30 à 19h30

Lieu : maison des syndicats de Besançon.

Réponses : 10/17 ; **Présents prévus** : 10 ;

Absents excusés avec pouvoir : 2; **Absents excusés sans pouvoir** : 5

Membres présents : Yves THIEBAUT SNGC Président, Jean-François DONADONI SNEEMA Vice-Président, Eric NOTZ SNCOA Secrétaire Général, Denise PAUL SNGC Trésorière, Georges ZENUCH SNGC, Yves FROGER (SNCOA), Etienne PITON (UD39), Eric MENEGAIN (SNI2A), Jean SZWED (ENRMIN, réf territorial régional élection CIA), François PAUL SNGC.

Membres absents excusés : Jacques GANNE SNCEA, Laurent HEIDET SNCEA, Jean-Matthieu RICARD (SNCOA), Joseph DI VANNI réf. élection CIA 25, Mathieu LABLE SNGC (Pouvoir à Yves Thiebaut), Elisabeth GERARDIN (Pouvoir Denise PAUL), François VAILLANT réf. élection CIA 58.

Rédacteurs : Eric NOTZ Secrétaire Général.

Ordre du jour : 0.Validation du dernier PV du 17 mai 2018 ; 1. Point sur la trésorerie. 2. Compte rendu du dernier Conseil Fédéral à Bruxelles (Avec Laurent HEIDET) ; 3. Organisation des PAP (A revoir) ; 4. Point sur les Mandats (IFRIA et CFA Sup Bourgogne) ; 5. Point sur la structuration territoriale CFE-CGC ; 6. Point sur les élections CSE (Le retour) ; 7. Point sur les élections Chambre d'Agriculture ; 8. Divers

0. Validation du dernier PV : Yves THIEBAUT demande aux membres du CA de valider le dernier compte rendu du 17 mai 2018. Le compte rendu est validé à l'unanimité.

1. Point sur la trésorerie

Denise PAUL précise que le solde de trésorerie est de 1800.00€ à ce jour. La fédération Agro a fait une dotation de 1000€. 99% des dépenses sont des frais de déplacement.

2. Compte rendu du dernier Conseil Fédéral à Bruxelles (Avec Laurent HEIDET)

L'absence de Laurent reporte ce point à une prochaine réunion.

3. Réorganisation des PAP :

Yves THIEBAUT précise le protocole exigé par la fédération nationale Agro pour la gestion des PAP :

1. Les UD reçoivent les PAP ;
2. Les UD les transmettent au service développement de la fédération nationale de l'Agro ;
3. La fédération de l'Agro renvoi le PAP au secrétaire général et au président de la région concernée ;
4. Le syndicat concerné donne son accord. Si pas de réponse, le Président de la région autorise ou non le déplacement.

Il est signalé que ce protocole augmente les délais d'exécution et qu'il reste incohérent dans la mesure où une adhésion demande souvent de la réactivité.

JF DONADONI signale que le 21 n'applique pas ce protocole mais ce sont les protocoleurs qui transmettent à la fédération nationale de l'Agro.

Jean SZWED signale que la mise en place du logiciel MARS devrait permettre une lisibilité des entreprises qu'il faut cibler pour faire les PAP.

Denise PAUL ajoute que ce sont les fédérations qui travaillent sur ce logiciel et qu'il n'est pas encore descendu à l'échelle territoriale.

4. Point sur les Mandats (CFA Sup Bourgogne et IFRIA) :

Yves THIEBAUT précise que le **mandat CFA Sup de Bourgogne** est attribué à JF DONADONI.

JF DONADONI ajoute que le CFA s'occupe des apprentissages de l'agroalimentaire par alternance d'un niveau supérieure au BAC.

Yves THIEBAUT précise que le **mandat IFRIA** qui était attribué à Christian est attribué à Eric NOTZ sur demande du Président de la fédération nationale de l'Agro.

Eric NOTZ précise ce que l'IFRIA est l'Institut de Formation Régional des Industries Alimentaires de Bourgogne Franche-Comté. Il est né en 1998 à l'initiative des branches professionnelles, de l'ARIA Bourgogne, avec l'appui de l'AGEFAFORIA (devenue OCPALIM) et du Conseil Régional de Bourgogne. Son rôle est de proposer des parcours de formation ou de qualification pour les métiers de l'industrie alimentaire en s'appuyant sur différents dispositifs. Eric NOTZ ajoute qu'il n'est pas toujours disponible et que dans ce cas ce sera le Président qui suppléera. Une réunion est programmée le vendredi 12 octobre de 9 h 30 à 12 h. Ce sera Yves THIEBAUT qui ira pour se présenter et signaler le remplacement de Christian.

5. Point sur la structuration territoriale CFE-CGC :

Yves THIEBAUT précise qu'il n'y a rien de nouveau sur ce sujet.

6. Point sur les élections CSE (Le retour):

Yves THIEBAUT fait le point sur les élections du comité social et économique (CSE) qui remplace les délégués du personnel, les représentants du personnel au comité d'entreprise et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ainsi que la délégation unique du personnel et l'instance regroupée.

Denise PAUL demande si sa mise en place n'a pas créer trop de souci dans le cadre des PAP.
Les protocoleurs ne signalent pas trop de soucis dans ce cadre.

7. Gestion des élections chambre agriculture

Yves THIEBAUT rappelle que la fédération nationale de l'Agro a demandé de faire un bilan de la situation sur la Bourgogne Franche-Comté (BFC). Les référents en charge de ces élections par départements sont les suivants :

21= JF DONADONI et J GANNE ;

25 = Joseph DI VANNI ;

39 = Etienne PITON ;

71= J. SZWED ;

90-70= L. HEIDET ;

58 = François VAILLANT ;

89 = Guylain BOUDELLOT.



Jean SZWED que toutes les préfectures de BFC ont lancé les appels à désignation des membres des commissions d'établissement des listes électorales dans le cadre de l'élection des membres des Chambres d'Agriculture. Ces commissions départementales ont en charge la vérification des listes électorales. Certaines se sont déjà réunies. On a besoin de représentants CFE-CGC dans ces commissions. L'exemple du courrier de la préfecture du 21 sera transmis avec ce PV.

Jean SZWED fait ensuite le point pour l'ensemble des départements de la région BFC car c'est lui qui tient le tableau de bord des candidatures réalisées. Le tableau simplifié suivant montre l'avancement :

Collège 3A 2018 (salariés de la prod agricole)					Référents	Collège 3B 2018 (salarié gpts prof agricoles)				
DPT	Département	HOMMES	FEMMES	TOTAL		DPT	Département	HOMMES	FEMMES	TOTAL
21	Côte d'or	3	2	5	JF DONADONI et J GARRIE	21	Côte d'or	2	3	5
25	Doubs	0	0	0	Joseph DI VARE	25	Doubs	0	0	0
39	Jura	3	0	3	Etienne PITON	39	Jura	3	2	5
58	Nièvre	4	1	5	François VAILLANT	58	Nièvre	1	4	5
70	Saône (Hte)	1	1	2	Laurent HEIDET	70	Saône (Hte)	1		1
71	Saône et Loire	2	1	3	Jean SZWED	71	Saône et Loire	2	2	4
89	Yonne	0	0	0	Ghislain BOUDELLOT	89	Yonne	0	0	0
90	Ter. de Belfort	1		1	Laurent HEIDET	90	Ter. de Belfort	0	0	0
TOTAL		14	5	19		TOTAL		9	11	20
Mis à jour le 04/09/18 (Sce juridique Fédé Agro)						Mis à jour le 04/09/18 (Sce juridique Fédé Agro)				
Mise à jour CA Fédé rég BFC le 14/09/2018						Mise à jour CA Fédé rég BFC le 14/09/2018				

Il ressort que 2 départements sont critiques car sans candidatures à ce jour : le 25 et le 90.

Jean SZWED et Etienne PITON signalent que l'exploitation de la liste MSA par les secrétaires des UD, avec le soutien éventuel de la secrétaire de l'UR, constitue le meilleur moyen pour sélectionner les candidatures et effectuer le phoning.

Jean SZWED contactera les référents de ces 2 départements pour voir comment les aider dans la démarche. Laurent HEIDET semble aussi se proposer pour aider le 25 à trouver des candidats.

Jean SZWED propose ensuite de discuter de la stratégie de communication développée pour sensibiliser les électeurs à voter pour la CFE-CGC dans ces élections Chambre. Il rappelle qu'il propose d'effectuer un courrier à tous les électeurs inscrits. La gestion globale du contenu et de la diffusion des 32 000 courriers ciblés (voir document transmis par J SZWED) sera élaborée par un prestataire. Le montant estimé est de moins de 0.50€ par électeur soit environ 15 000 Euros au total pour la BFC. Cette méthode avait été appliquée aux élections TPE et avait démontré une très bonne efficacité puisque la région BFC était arrivée en 2ème position derrière la région Hauts de France qui avait appliqué la même méthode avec le même argumentaire diffusé.

JF DONADONI estime que le budget est élevé et que l'utilisation de la presse locale constitue un autre moyen beaucoup moins onéreux et qui peut avoir de l'efficacité.

Eric NOTZ signale aussi que le mailing d'un tract permet aussi de réduire fortement les coûts mais que l'efficacité reste moins élevée que le tractage par courrier papier.

Après discussion, le groupe décide de faire une demande de financement à l'UR et à la fédération de l'Agro. Au final, il est donc décidé les points suivants :

1. Eric NOTZ demande à la Fédération Nationale de l'Agro pour savoir si elle a prévu un budget pour cette campagne électorale, et si oui de quelle montant par région.
2. Jean SZWED en parle à l'UR de BFC pour voir si un financement complémentaire peut être attribué suite au financement que la confédération a transmis pour la gestion des élections Chambres.
3. Jean SZWED transmet le tableau de bord des candidatures mis à jour et le tableau des référents à Eric NOTZ qui les transmettra avec le PV.
4. Le calendrier électoral sera aussi joint au PV.

Etienne PITON demande que Jean SZWED organise une réunion des référents par département d'ici le 15 décembre pour faire le point.

3. Divers

Yves THIEBAUT précise que Christelle BRUNET remplace M. LARCHER pour la représentation de la fédération Nationale de l'Agro au CA de l'UD 58.

Yves THIEBAUT rappelle la procédure nouvelle exigée par la confédération au sujet de la gestion des nouvelles adhésions CFE-CGC :

1. Faire remplir la fiche d'adhésion par le candidat.
2. L'UD remplit les informations sur ce candidat et transmet les documents à la confédération.
3. La confédération gère l'adhésion et la transmet au syndicat de rattachement.
4. Le syndicat de rattachement fait l'appel à cotisation au nouvel adhérent.

Cette procédure fait disparaître le travail des UD et annule les différences de tarif qui existaient entre les UD.

Jean SZWED signale que cette procédure va rendre les PAP plutôt difficile à gérer au vu du délai que cela va prendre.

Prochaine date de réunion : Fin d'année 2018 à définir

Fin de la réunion à 19h30 suivi d'un apéritif dinatoire

